
MARRAKECH – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et des parties prenantes commerciales
Mardi 8 mars 2016 – 11h00 à 12h30 WET
ICANN55 | Marrakech, Maroc

STEVE CROCKER:

Bonjour à tous. C'est la réunion entre le groupe des représentants des entités commerciales et le Conseil, le Conseil d'administration de l'ICANN. Je pense, comme à l'accoutumée, le groupe des entités commerciales est représenté par les présidents de chaque unité constitutive – ou leurs représentants. Un petit groupe de chaque unité constitutive. Et plus particulièrement, personne ne représente à la fois toutes les unités constitutives, donc le groupe essaie de rassembler ses représentants tous ensemble, du mieux possible.

Je suis heureux d'avoir notre prochain PDG, Goran Marby, qui est présent avec nous, aujourd'hui, à titre d'observateur, et nous espérons qu'ensuite, il va continuer à venir nous voir.

C'est vraiment votre réunion. Nous sommes là pour vous écouter, pour répondre à vos questions. Et nous allons essayer de vous donner le plus de substance possible.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc, outre les plaisanteries et les formalités d'usage, nous allons commencer tout de suite à travailler. Qui veut commencer?

Steve, allez-y.

STEVE METALITZ:

Merci. Steve Metalitz, de l'unité constitutive sur la propriété intellectuelle. Nous avons un petit groupe, ici, qui va faire une présentation, et nous sommes ravis d'avoir l'occasion de faire cela, comme d'habitude. Nous avons identifié deux questions que nous allons aborder et nous essaierons de répondre aussi, au moins, à l'une de ces questions, la question de la diversité, puisque le Conseil d'administration nous a demandé de l'aborder.

La première question que j'aimerais vraiment aborder –et je sais que nous avons déjà beaucoup conversé à ce propos avec Bruce et Markus, ce qui a été relancé immédiatement avec la question de la mise en œuvre – est une politique de consensus, qui a été adoptée par le Conseil d'administration, il y a deux ans. Il s'agissait de la nouvelle exigence pour tous les bureaux d'enregistrement d'adopter l'architecture détaillée WHOIS.

Et à nouveau pour vérifier le calendrier que nous avons ici, cela dure depuis 4 ans ½, depuis que le Conseil de la GNSO a commencé à travailler sur le sujet.

Il y a un rapport final, et la politique a été approuvée de manière unanime par notre Conseil d'administration il y a deux ans, le 7 février 2014.

Pour résumer, il s'agit d'un opérateur de registre qui opère trois registres gTLD qui utilisent toujours l'architecture sommaire, et sur le présent calendrier, nous ne verrons pas ce changement d'ici la fin de 2017.

Donc, en d'autres termes, cela va prendre quatre ans pour un opérateur de registre, qui a donc trois registres, pour qu'il soit conforme à la politique de consensus, qui a été adoptée en 2014.

Nous avons discuté avec Bruce et Markus, nous avons aussi eu une présentation, au Conseil de la GNSO, de la part du service des noms de domaine génériques, qui a abordé un certain nombre de questions dont je n'ai pas la liste complète, mais il semble qu'il y ait une lacune entre l'adoption d'une politique de consensus et le délai de sa mise en œuvre.

Vous savez, hier dans cette salle, Byron Holland, a fait des remarques en disant, « tout ce qui se passait à l'ICANN allait lentement et maintenant, c'est un rythme d'activité beaucoup plus rapide. » Cela se passait lentement, mais certaines choses – et nous avons maintenant un rythme d'activité vraiment plus rapide, mais les choses peuvent encore avancer très lentement. Et cela pose quelques questions à propos de l'excellence opérationnelle et la capacité de mettre en œuvre les politiques qui ont été adoptées. Il y a une autre raison, qui est inquiétante – et mes collègues en parleront davantage tout à l'heure, qui est le fait que même après que les gTLD, et d'ailleurs tous les gTLD qui ont été reconnus depuis le début de l'ICANN, même après avoir changé pour l'architecture détaillée, cela n'a pas été traité dans le cadre du contrat de renouvellement de .COM en 2012. Il y avait beaucoup de friction autour de ce problème, que le contrat ait été autorisé par le Conseil d'administration en l'absence de clause sur ce point-là.

Et nous venons d'apprendre, il y a une ou deux semaines, que l'ICANN – et le rapport est que l'ICANN et VeriSign prévoient de proposer une extension, une simple extension à ce contrat. Ce contrat expire en 2018, donc nous pensions, à ce moment-là, que nous pourrions aborder la question et un certain nombre d'autres questions à la lumière de la clause pour ce contrat, qui est supposé être similaire aux contrats des cinq autres grands

opérateurs de registre. Et nous ne savons quels vont être ces contrats en 2018, mais c'est le point de repère.

Le plan, d'après notre compréhension, est que le contrat soit simplement prolongé sans aucune modification pendant une période de temps étendue au-delà, je pense, probablement jusqu'à 2026 ou plus tard d'ailleurs, et ainsi la communauté se verrait privée d'exprimer son avis sous forme de révision du contrat et la possibilité d'être partie prenante dans ce processus.

Et comme vous le savez, ce contrat – je parle du contrat .COM – peut toujours faire l'objet d'une révision par le gouvernement américain, même après la transition.

Donc, nous sommes inquiets de la possibilité qu'il soit – simplement prolongé sans aucune modification, et je pense que c'est le contexte dans lequel nous soulevons ces inquiétudes, car même si les politiques changent, cela prend tellement de temps – que nous estimons trop long – pour mettre en œuvre les choses.

Je ne veux pas blâmer qui que ce soit. Je pense qu'il y a de nombreuses explications et des responsabilités qui y sont liées,

mais je pense – nous sommes inquiets du rythme de mise en œuvre des politiques de consensus.

Nous voudrions demander au Conseil d'administration de considérer ce qui pourrait accélérer la mise en œuvre, et particulièrement dans le contexte du contrat .COM. Nous voulions exprimer nos inquiétudes sur l'éventualité d'un simple prolongement sans aucune modification, à l'exception de la date d'expiration du contrat .COM.

Si David ou quelqu'un d'autre veut ajouter quelque chose brièvement sur cette question.

DAVID HUGHES:

David Hughes, de l'IPC.

Oui. Donc je représente les titulaires de la propriété intellectuelle. En particulier, la question que je connais le mieux est la musique sur Internet. Et l'élément important de notre commerce est le TLD .COM, et c'est perturbant de voir que c'est celui auquel les gens, tout au moins les représentants des entités commerciales, pensent le plus alors qu'il est assez lent. Et donc, le calendrier dont Steve a parlé, nous frustre énormément, et nous voudrions que le Conseil d'administration le comprenne.

KIRAN MALANCHARUVIL: Kiran Malancharuvil, de MarkMonitor et de l'IPC. Je voudrais souligner aussi que c'est inquiétant – le calendrier est inquiétant, parce que le WHOIS détaillé est probablement l'une des difficultés les moins compliquées que l'on ait à l'ICANN concernant le WHOIS et les services d'annuaire des bureaux d'enregistrement. Alors, si nous allons perdre du temps sur le WHOIS détaillé, combien de temps allons-nous passer pour mettre en œuvre les recommandations ou même mettre au point des recommandations qui proviennent du PDP sur le développement des RDS?

Donc, il faut penser à comment notre façon d'aborder la mise en œuvre de cette politique peut nous affecter dans l'avenir.

Nous avons beaucoup de clients qui dépendent du WHOIS. En fait, tous nos clients dépendent grandement du WHOIS pour leurs activités. Ils nous demandent de manière récurrente quand les choses vont s'améliorer. Donc, c'est très difficile pour nous de répondre 10 ans, parce qu'en fait, c'est une projection assez réaliste lorsque vous regardez le temps que prend la politique en cours. Merci.

BRUCE TONKIN:

Oui. J'aimerais faire quelques commentaires et ensuite, je passerai la parole à Cyrus pour parler de la mise en œuvre, parce qu'il y a quelques petites choses dont vous avez parlé dans vos commentaires, Steve, et vos collègues.

Tout d'abord, le WHOIS détaillé résulte d'une politique de consensus, donc le Conseil d'administration l'a approuvée. Et même si le contrat .COM nous demande de mettre en place des politiques de consensus, cela n'exige aucune modification contractuelle à mettre en œuvre.

Deuxièmement, il y a une exigence que les opérateurs de registre mettent en place la nouvelle version de – ou un protocole d'annuaire, disons, qui remplace le vieux protocole Port 43 du WHOIS, ce protocole qui s'appelle RDAP, donc c'est aussi une exigence contractuelle.

Donc, tout cela doit être mis en œuvre par les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement.

Il y a eu un commentaire qui disait que c'était la chose la plus facile, relatif au WHOIS, à mettre en œuvre. Certes, le texte est simple, donc il – en termes de rédaction, c'est plutôt rapide. Vous savez, « mettre en œuvre un WHOIS détaillé ».

Quand il s'agit de la mise en œuvre, ce n'est plus aussi simple. Vous parlez de plus de cent millions de données sur des gens différents, et cette information est répartie dans plus de mille endroits dans le monde.

Donc, il y a un processus qui a été utilisé auparavant, puisque nous l'avons utilisé avec le .ORG. Pour l'opérateur de registre, le .ORG était un registre sommaire, c'est maintenant un registre détaillé; il y avait un processus – les bureaux d'enregistrement devaient fournir les enregistrements complets à l'opérateur de registre, et nous avons maintenant le WHOIS détaillé.

Donc, cela a déjà été fait auparavant, mais ce n'est pas quelque chose qui se fait en deux semaines.

Donc, je pense que le défi est là – donc ce n'est pas – je ne vois pas cela comme un problème relatif aux dispositions contractuelles. Nous avons un WHOIS détaillé et nous avons un RDAP, et les deux doivent être mis en œuvre.

Donc, ce que le personnel fait en ce moment est d'essayer de travailler sur cette mise en œuvre, donc je vais demander à Cyrus de nous donner les grandes lignes de cette mise en œuvre.

CYRUS NAMAZI:

Merci. Je suis Cyrus Namazi, du personnel GDD.

Je voulais juste souligner ce que Bruce a dit en termes de complexité de la mise en œuvre du WHOIS détaillé.

Même si cela est un texte court dans la politique, qui n'implique que trois TLD – .COM, .JOBS, .NET, il s'agit tout de même de plusieurs centaines de millions d'enregistrements. Donc, c'est une question très complexe au sein d'un environnement très changeant, les lois sur la vie privée sont en train de changer. Nous suivons ce changement.

Donc, en termes de mise en œuvre, il y a deux voies parallèles en ce moment.

L'une d'elles concerne l'étiquetage et l'affichage, qui font partie de la politique. Cela a été intégré à la mise en œuvre du RDAP, car c'était plus cohérent. Cette partie-là fait l'objet de consultations publiques, qui vont se clore le 18 mars. Nous avons volontairement prolongé la période de consultation publique afin que les discussions qui ont lieu à Marrakech puissent être intégrées dans cela, donc c'est prévu.

Quant à la transition, le personnel y travaille avec l'IRT depuis un moment.

La prochaine étape du processus de mise en œuvre est, pour l'IRT, de communiquer avec les bureaux d'enregistrement, qui sont des centaines et des centaines, de trouver un plan de mise en œuvre qui comprend les enregistrements existants (a) et les nouveaux enregistrements (b), et d'identifier la meilleure approche pour cela.

Cela prend beaucoup de temps, mais il y a tellement de variables impliquées, et à nouveau, dans un contexte très changeant. Ce n'est pas que nous avons du retard, c'est que cela prend du temps, et nous faisons en sorte que ce travail aille aussi rapidement que possible. Merci.

STEVE METALITZ:

C'est Steve Metalitz à nouveau. J'apprécie vos commentaires sur cette question. Vous et moi en avons parlé cette semaine.

Je pense que .ORG n'a pas pris quatre ans. Le fait que nous sommes assis, là, 25 mois après que le Conseil ait décidé sans plan de mise en œuvre, cela veut dire que quelque chose s'est mal passé.

Encore une fois, je ne blâme personne et je comprends qu'il y ait d'autres variables impliquées. Mais c'est décevant. Et comme Kiran l'a souligné, cela ne présage rien de bon pour des

changements plus complexes qui sont – potentiellement sur la table pour la nouvelle génération des RDS, qui est de construire un système totalement nouveau.

Je ne veux pas qu'il s'agisse uniquement du WHOIS détaillé pour le .COM. Il y a d'autres questions beaucoup plus importantes en termes de mise en œuvre et de calendrier en général, et j'encourage le Conseil d'administration à recueillir des données pour connaître le délai de mise en œuvre de ces politiques. Et ensuite, il y a des caractéristiques spéciales dans le cas du .COM. Bruce a tout à fait raison.

L'inquiétude concernant le WHOIS détaillé est dans le contrat .COM. Ce n'est pas réglé au niveau de la mise en œuvre, mais cela l'est dans le contrat. Mais il y a d'autres questions sur lesquelles nous devrions nous pencher dans le cadre du renouvellement du contrat .COM. Et si nous n'avons pas cette occasion parce qu'il s'agit d'une simple prolongation, cela serait une erreur. Merci.

BRUCE TONKIN:

Oui. Je pense, Steve, que nous allons nous intéresser à la mise en œuvre. Il s'agit de l'excellence opérationnelle. Je pense que c'est une très bonne suggestion de vérifier quels sont les délais pour mettre en œuvre ces politiques et vérifier si nous avons bien des plans de mise en œuvre en place.

Je vais demander à Chris Disspain, mon collègue, de parler du fait que le Conseil d'administration est au courant de cette question du WHOIS, et nous avons un groupe de travail qui a été créé.

CHRIS DISSPAIN:

Merci, Bruce. Nous avons un groupe de travail dont je suis le président, au sujet du WHOIS détaillé. Cela comprend, évidemment, les services de registre nouvelle génération.

Nous en avons parlé avec le groupe de la GNSO (Chuck) et nous avons eu un résumé concernant ce point précis. Je pense que ce serait bien si vous vouliez choisir une personne, une personne-ressource pour tout ce qui est relatif au WHOIS en général. Et ces personnes communiquent ensuite avec moi, en tant que président du groupe. Nous discuterons de toutes les choses avec vous. Si vous avez besoin – je ne sous-entends pas que vous devez. Mais si vous avez besoin de nous, nous sommes là et nous sommes contents de discuter. Merci.

STEVE METALITZ:

Merci beaucoup de cette offre.

BRUCE TONKIN:

Donc, la deuxième question que vous avez abordée concernant le renouvellement du contrat .COM, c'est quelque chose que le Conseil d'administration est en train d'étudier. Je ne crois pas que je puisse ajouter autre chose à ce stade. Mais nous avons pris note ce que vous avez dit sur la question.

Si nous parlons du renouvellement de certains autres contrats récents qui, je pense, sont le .CAT et quelques autres, la position en général sur cette situation est que les contrats peuvent être renouvelés dans les termes actuels ou ils peuvent choisir le nouveau contrat gTLD. Et ce sont les deux choix essentiellement.

Outre ces deux choix, toutes les autres options passeraient par un processus public. Donc, si un opérateur de registre veut ajouter une clause ou ajouter un paragraphe ou quelque chose d'autre, cela passerait par un processus de révision publique.

STEVE METALITZ:

Ce que j'avais compris était que peu importe ce que le Conseil d'administration décidait quant au contrat .COM, cela devait être disponible pour des commentaires publics, ce qui est bien. Nous essayons de le communiquer en avance, et c'est ce qui a été reporté dans la presse.

GREG SHATAN:

Nous devrions passer à notre second sujet de façon à ne pas prendre le temps dévolu aux autres unités constitutives. Le second sujet – je suis Greg Shatan, président de l'IPC. Le second sujet que nous voulons aborder est qu'il y a des défis de toutes sortes quand il s'agit des commentaires publics.

Les périodes de commentaires publics sont parfois raccourcies et se chevauchent. Je pense que nous avons actuellement cinq, six ou sept périodes de commentaires publics en cours, et ces périodes ne sont que celles affichées sur la page des commentaires publics.

Il y a – l'un des obstacles pour y accéder, si vous le souhaitez, pour les nouveaux arrivants de l'ICANN est qu'ils ne savent pas qu'il y a d'autres pages ailleurs qui sollicitent les commentaires publics comme les demandes RSEP, et cela rend les choses très difficiles de trouver les sujets sur lesquels les parties prenantes doivent commenter. Et nous savons aussi que, parfois, les commentaires publics sont non seulement raccourcis, mais ont lieu aussi pendant des périodes de congé ou durant des réunions, et c'est un sujet d'inquiétude pour nous.

C'était l'un des obstacles auquel nous, et je pense, le reste de la communauté avons été confrontés. Pour pouvoir analyser la proposition de responsabilité, il y a eu des problèmes de

contraintes de temps pour les commentaires publics. Bien sûr, une partie des commentaires viennent de la communauté, je le reconnais. Mais globalement, il y a des commentaires de toute provenance. Et nous essayons de trouver une façon – une façon de faire un suivi des commentaires publics, pour éviter que les bénévoles ne soient épuisés, et c'est un problème récurrent pour nous.

Et, finalement, il semble que les commentaires publics aient une propension à être publiés à 17 h 00 (heure de Los Angeles), souvent le vendredi, ce qui a tendance à signifier que le temps que vous regardiez les commentaires publics, trois jours se sont écoulés, particulièrement si vous êtes à l'est des États-Unis et de l'Amérique latine.

En général, nous aimerions qu'il y ait moins de chevauchements pour les périodes de commentaires publics, qui sont souvent trop courtes. C'est la première chose que je voulais dire.

Il y aurait un sous-point concernant les commentaires publics, mais je vais m'arrêter là.

BRUCE TONKIN:

Concernant les commentaires publics, que suggérez-vous, Greg?

GREG SHATAN: Bien, parmi les suggestions, j'aimerais que toutes les occasions de commentaires publics soient réunies sur une seule page au lieu de – je crois qu'il y a trois pages différentes. En complément du RSEP, il y a un autre type de choses qui sont commentées aussi, mais qui n'apparaissent pas sur cette page – si quelqu'un se souvient.

BRUCE TONKIN: Juste une idée que j'aurais sur la question est de peut-être avoir une lettre d'information mensuelle. Donc il y a – une fois par mois, il y a une alerte qui dit, « voici toutes les périodes de commentaires publics ouvertes pour lesquelles vous êtes inscrit », quelque chose du genre.

GREG SHATAN: Je pense qu'il faudrait le faire plus d'une fois par mois, parce qu'il faudrait quelque chose en temps réel, car il y a tellement de chevauchement entre les périodes de commentaires publics, n'est-ce pas? Et ne le faire qu'une seule fois par mois, ce n'est pas suffisant.

BRUCE TONKIN: Peut-être une fois par semaine. Je suppose que vous ne voulez pas un courriel quotidien, mais vous pourriez choisir la fréquence qui vous convient.

GREG SHATAN: Il faut aussi que l'on prévoit les matériaux dont on va avoir besoin pour telle ou telle période de commentaires publics.

Si vous êtes membre d'un groupe de travail et vous informez vos parties prenantes, c'est très bien. Vous pouvez leur dire. Mais cela ne se passe pas toujours comme cela. Et tous les commentaires ne proviennent pas des groupes de travail. Ils proviennent aussi du Conseil d'administration, des personnes, et d'ailleurs. Donc, c'est supposé être une liste des périodes de commentaires publics à venir, mais ce n'est pas vraiment à jour.

BRUCE TONKIN: Essentiellement, ce que nous voulons est une lettre d'information hebdomadaire qui dit, « Voici les périodes de commentaires publics en cours et celles à venir. » Je pense que s'il s'agit d'un courriel régulier par semaine ou une autre fréquence qui est appropriée, Greg, vous pouvez vous abonner à ce courriel et voir tout au même endroit. D'accord? Merci.

GREG SHATAN: Est-ce qu'il y a des collègues qui aimeraient intervenir sur cette question des commentaires publics?

KIRAN MALANCHARUVIL: Bonjour, Kiran, à nouveau. Je pense qu'une lettre d'information hebdomadaire est une bonne idée. Mais étant donné le volume de courriels que l'on reçoit de l'ICANN et des groupes de travail et d'autres choses de ce type, il est toujours nécessaire de réunir le tout sur une seule page à laquelle on puisse accéder en cas de besoin.

Je suis la coordinatrice de la participation et de la politique à l'IPC, donc c'est ma responsabilité de trouver ces commentaires publics et de les transmettre aux bénévoles pour en faire un résumé. C'est vraiment difficile.

Et la chose la plus difficile que j'ai à faire est de trouver sur le site Internet de l'ICANN qui, à notre grande déception, n'est pas très simple d'utilisation, toutes les occasions qui nous permettent d'avoir une influence. Et j'ai sans arrêt peur de manquer quelque chose.

Donc, si vous pouviez réunir tout cela sur une seule page, ce serait extraordinaire, et une lettre d'information hebdomadaire serait certainement très utile à cela. J'apprécie cette suggestion.

Je pense aussi que la période de commentaires publics devrait être plus longue. Je sais qu'on l'a dit plusieurs fois, mais les choses ne s'arrangent pas.

La communauté des entités commerciales en particulier, les avocats spécialisés en propriété intellectuelle, les commerces et les organisations de l'industrie, ont de grandes difficultés à obtenir une approbation en interne de ces commentaires. Et le délai est beaucoup trop court.

Donc, même lorsque nous faisons des choses comme consulter les clients sur des enjeux, sur des questions, même si on rend plus facile le fait de commenter ou de participer pour la communauté, le processus d'approbation interne prend beaucoup plus de temps que la période de commentaires que vous proposez. Et donc, nous ratons des occasions d'influencer les choses qui sont extrêmement décisives pour les commerces. Il y a d'autres parties prenantes dans la communauté qui n'ont pas ce type de responsabilité interne, d'exigence. Les individus peuvent poster des commentaires, mais nous en tant qu'entité commerciale, nous avons ces exigences.

Donc, nous l'avons déjà dit auparavant. Rien n'a été changé. Il serait bon qu'à un moment ou à un autre, ce commentaire soit pris en considération.

BRUCE TONKIN:

Donc, vous demandez une période de commentaires publics plus longue - mais cela peut ralentir le rythme des choses...

90 jours. Disons que nous aurions fait cela concernant la responsabilité, nous n'aurions peut-être pas progressé autant que nous l'avons fait.

KIRAN MALANCHARUVIL:

Oui, effectivement. Mais je ne pense pas nécessairement – bien que cela soit une autre conversation, que d'avoir progressé aussi vite que nous l'avons fait sur la responsabilité a été une bonne chose.

Toutefois, cela étant dit, je comprends qu'il y ait un juste milieu entre le fait que vous nous demandiez de répondre très rapidement, comme pour la mise en œuvre du WHOIS détaillé, et le besoin de nous donner un temps approprié pour faire ces commentaires.

Je pense qu'il y a un juste milieu. Je crois que parfois certaines parties du processus vont trop rapidement et d'autres, trop lentement.

Donc, il nous faudrait être critique vis-à-vis de cela et avoir une conversation ouverte et honnête ensemble, à l'opposé de ce qui se passe à chaque fois autour de la table – cela fait quatre ans que je viens aux réunions de l'ICANN, et à chaque réunion à l'exception d'une, nous avons fait ce commentaire, me semble-t-il, à chaque réunion. Or, nous n'avons jamais eu de discussion ouverte sur la manière d'atteindre un équilibre entre la courte durée des périodes des commentaires publics et le temps imparti qui serait approprié pour commenter.

BRUCE TONKIN:

Je vais passer la parole à Cyrus qui va nous faire une rapide mise à jour sur l'endroit où se trouvent les commentaires publics sur le site Internet. Peut-être que cela aidera.

CYRUS NAMAZI:

Merci, Bruce.

Il y a une page, en fait, sur le site ICANN.ORG qui contient toutes les informations sur les commentaires publics.

KIRAN MALANCHARUVIL: Je ne demande pas uniquement pour les périodes de commentaires publics. Je vous demande cela pour toutes les occasions d'influence, donc les RESP.

CYRUS NAMAZI: J'allais en parler. Faisons une distinction. Donc vous dites que la période des commentaires publics a été réduite, je ne me souviens pas que cela se soit produit à moins de circonstances extraordinaires. S'il y a quelque chose, nous prolongeons toujours la durée de la période. Le minimum est 42 plus un jour, et nous respectons cela.

Il y a une distinction entre commentaire public et avis public. Donc, lorsqu'une question est soumise pour commentaire public, elle est publiée à ICANN.ORG/PUBLIC-COMMENTS. Si vous accédez à ICANN-ORG, c'est l'une des sections en haut. Tous les commentaires publics fermés et toutes les périodes de commentaires publics – tous les sujets ouverts sont publiés sur une seule page, là.

Tous les thèmes liés aux commentaires publics sont publiés avec un avis public. Et il y en a des douzaines et des douzaines.

Vous avez l'occasion d'apporter votre contribution, mais ce n'est pas ce que l'ICANN appelle commentaire public. Donc, c'est la distinction qu'il faut garder à l'esprit lorsque nous avons cette conversation.

STEVE METALITZ:

Je crois que c'est une distinction apparente. Vous avez dit, on prévoit de faire cela ou vous avez demandé à quelqu'un de faire cela, mais on aimerait que cette personne vienne nous parler de cela. Il faudrait que ce soit tout au même endroit. Le RSEP est un exemple.

Un autre point que nous avons commenté – l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle a commenté à plusieurs reprises sur les demandes d'exception des bureaux d'enregistrement concernant les exigences de rétention des données. Et il n'y en a eu aucun publié sur la page des commentaires publics.

Donc, je ne pense pas que nos commentaires publics – je ne suis pas sûr que nos commentaires publics aient été soigneusement considérés dans ce cas. Mais le fait – ce dont il s'agit ici est que les commentaires publics ont été demandés ou au moins étaient attendus. Ce n'était pas sur la page des commentaires publics. Voyons si nous pouvons réunir toutes ces occasions de

commentaires publics, que vous les appeliez commentaire public ou avis public, pour faire un tri. Et la responsabilité de Kiran d'essayer de faire participer plus de personnes dans un groupe de participants plus divers sera facilitée.

BRUCE TONKIN: Merci. Je crois David Olive...

GREG SHATAN: Je veux juste répondre brièvement à Cyrus. Ce qui se passe ici est un problème d'expérience qui est de regarder le site Internet du point de vue de la société au lieu du point de vue de l'utilisateur.

Du point de vue de l'utilisateur, ce n'est pas important que ce soit un commentaire public ou un avis public. Si nous avons une occasion de commenter, cela devrait être sur la même page, peu importe comment la société voit la chose. C'est un problème de facteur humain. Donc je pense que cela devrait être considéré de cette manière-là. Ce site Internet est supposé informer les utilisateurs. Merci.

BRUCE TONKIN: Et, Greg, c'est justement l'intérêt de ce type de forum de pouvoir donner des suggestions en tant qu'utilisateur, et nous pouvons les adopter. Donc, je laisse David commenter ce point.

Donc, le personnel note vos suggestions, et ensuite agit en conséquence. David?

DAVID OLIVE: Merci beaucoup. Oui, nous supervisons le forum des commentaires publics, en politique. Notre objectif est nous assurer que vous pouvez faire ces commentaires, de manière opportune, et l'objectif n'est pas de cacher des choses ou de ne pas rendre l'accès facile.

En général, nous avons une série de commentaires sur ce processus. Et – c'était 21 jours de commentaires auparavant, et nous l'avons étendu en raison des contributions de la communauté pour au moins 40 jours plus un. Et s'il y a des exceptions à la règle, il faut obtenir l'accord d'un haut responsable de l'ICANN qui l'approuve.

Donc, c'est ce que nous essayons de faire, et nous essayons d'accorder plus de temps que moins de temps. Mais, effectivement, votre suggestion pour que tout soit rassemblé sur une seule page – je vous en remercie, c'est une excellente

suggestion pour simplifier les choses. Donc, merci beaucoup. Je vais le faire.

GREG SHATAN:

Et David, je suggérerais aussi un calendrier sur cette page. Je pense que nous avons encore quelques minutes. J'aimerais passer à l'une des questions sur laquelle le Conseil d'administration nous a demandé de faire un commentaire, la diversité, et je vais passer la parole à Kiran Malancharuvil.

KIRAN MALANCHARUVIL:

Bonjour. Encore moi. Kiran Malancharuvil, de MarkMonitor. Je crois que cette – la question de la diversité est reliée à la conversation que nous venons d'avoir sur les commentaires publics et les entraves en termes d'accès. La grande entrave d'accès à l'ICANN affecte notre capacité à être efficient dans le travail de sensibilisation, malgré qu'il y ait un fort engagement pour augmenter la diversité géographique, de genre, raciale, et la diversité en termes de visions du monde.

Je l'ai dit auparavant, c'est un mythe de croire que c'est simple d'impliquer les commerces, parce que le processus interne d'approbation demande de l'argent pour s'engager dans le processus de l'ICANN. Il y a tellement de commentaires publics, la courbe d'apprentissage est tellement rude. Il y a très peu

d'occasions de mentorat intéressantes que ces défis uniques entravent la capacité de ces commerces et avocats, et ceux parmi nous de l'IPC, d'accéder à des financements pour venir à l'ICANN. Et la manière dont nous nous engageons avec les outils que nous a donnés l'ICANN pour rendre ce processus moins fastidieux n'a pas toujours été efficace, parce que beaucoup de candidats ne sont pas toujours en phase avec ce que l'ICANN a en place, comme les critères pour les personnes boursières, etc. Ce n'est pas – on ne s'attend pas souvent à voir un avocat ou une personne qui travaille dans une activité commerciale faire partie d'un programme en tant que boursier, et il y a une sorte de discrimination interne de la communauté contre les avocats dans la communauté commerciale qui est que nous n'avons pas besoin de financement pour venir à l'ICANN quand, en fait, ce n'est pas toujours le cas

Donc, j'aimerais aussi insister en cette Journée des Femmes, notre engagement en faveur de la diversité de genre. Je pense que ce n'est pas une coïncidence que cette question de diversité de genre ait été attribuée aux femmes autour de la table. Je vais dire que dans un monde où les femmes doivent travailler deux fois plus pour gagner $\frac{3}{4}$ de ce que gagnent les hommes, et cela s'ajoute aux dysfonctionnements de la communauté de l'ICANN, c'est assez difficile. Donc, même s'il est difficile à l'ICANN de suivre les commentaires publics, de suivre les sujets,

d'appriivoiser la courbe d'apprentissage, sachez que pour une femme, c'est deux fois plus difficile encore. Je pense qu'il y a beaucoup de femmes extraordinaires au sein de la communauté de l'ICANN, et je vous applaudis. Mais nous travaillons très dur pour venir jusqu'ici et faire un bon travail.

Vous vous souviendrez peut-être, pour certains d'entre vous, j'ai dû amener mon bébé de trois mois à une conférence de l'ICANN, qui s'est mise à pleurer d'ailleurs. Donc, c'est vraiment difficile d'être une femme à l'ICANN. C'est très difficile d'être membre d'une communauté minoritaire à l'ICANN. Et nous faisons de notre mieux, mais nous n'avons pas les bons outils pour faire cela. Donc, j'apprécie que le Conseil d'administration nous aide sur cette question. Nous sommes tous engagées vis-à-vis de cette question, mais n'oublions pas que nous sommes une communauté et qu'il faudrait qu'il y ait une conversation, encore une fois, franche et ouverte à propos de ce qui nous empêche au sein de la communauté de l'ICANN d'être efficace dans cette sensibilisation. Parce qu'il y a certainement un manque d'intérêt ou une certaine inaction des IPC.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Bien, merci de vos commentaires. Je crois que vous vous souviendrez lorsque vous faisiez la queue devant le micro avec votre bébé dans les bras, vous avez reçu notre soutien. Nous

comprenons. Je veux dire, il y a différents obstacles à la courbe d'apprentissage, qui est très rude, pour les personnes des pays développés, qui ont été mentionnés par de nombreuses personnes au sein de l'ICANN. Donc, cela fait partie des efforts et des priorités de la discussion de la Piste de travail 2. La diversité fait partie de notre programme, et nous devons trouver des solutions pratiques. Peut-être ajouter une crèche aux réunions de l'ICANN pour les femmes avec de jeunes bébés. Ce sont peut-être des étapes simples, mais qui peuvent être utiles.

KIRAN MALANCHARUVIL: C'est un problème qui s'est posé en fait – je vois des personnes en train de s'étouffer dans la salle, mais c'était un problème à Dublin. Il y avait plusieurs femmes qui sont venues à l'ICANN et ont parlé de partager une gardienne d'enfants entre nous pendant les réunions de l'ICANN, pour être plus efficace. Et nous avons demandé à l'ICANN s'ils pouvaient nous aider, et on nous a dit non. Donc, je vois que vous êtes en train de rire, mais sachez que c'est une discussion que l'on a eue. Et je pense qu'une crèche est une excellente idée.

MARCUS KUMMER: Merci d'avoir suggéré cela. C'est une discussion importante à avoir, et nous sommes disposés à l'avoir.

CHRIS DISSPAIN: Il y a un micro juste derrière vous.

ERIKA MANN: Je ne veux pas prolonger trop le débat, mais c'est un débat vraiment important parce que – quand il s'agit de diversité, c'est la diversité régionale mais c'est autant la diversité de genre. Ou comme Asha le dit toujours, nous ne devrions pas parler de diversité de genre, mais plutôt d'équilibre des genres.

Je pense que la difficulté pour les femmes professionnelles – et vous observerez cela dans le Conseil d'administration, il n'y a pas une seule femme parmi les membres du Conseil d'administration. Donc, pour les femmes, il faut forcément faire plus, parce que les femmes doivent choisir, elles doivent prendre des décisions, et donc elles ont forcément plus de travail à accomplir. Et c'est vrai pour tout le monde, pour toutes les femmes impliquées ici – dans ce milieu.

Donc, j'aimerais revenir sur ce qui a été dit par rapport aux financements, parce que, je crois, que l'on n'en a pas débattu au Conseil d'administration. Et c'est un sujet important, et je ne voudrais pas que nous attendions la Piste de travail 2. Je préférerais plutôt une discussion avant. Et l'ICANN adopte toujours une approche pragmatique. On a tendance à passer

rapidement sur certaines choses, parce que quelqu'un a décidé, c'est ce que l'on va adopter, et cette personne n'a pas conscience de toutes les conséquences qui en découlent. Donc, je ne peux rien vous promettre pour l'instant, nous allons, bien sûr, débattre de cela avant la Piste de travail 2. Merci beaucoup d'en avoir parlé.

KIRAN MALANCHARUVIL: Je me souviens qu'Erika avait pris mon bébé dans ses bras lorsqu'elle s'est mise à pleurer, donc merci, Erika.

STEVE METALITZ: Donc, cela conclut le programme de l'IPC, et nous serions ravis – à moins qu'il n'y ait d'autres commentaires, de céder la parole à nos collègues de l'ISP.

GREG SHATAN: C'est Greg. Je voulais juste mentionner une autre forme de diversité qu'il faudrait améliorer, c'est la diversité en termes de handicap, en termes d'accessibilité du propre site Internet de l'ICANN, en termes de sous-titrage et d'autres éléments qui peuvent être disponibles pour les personnes qui ont des handicaps (handicaps liés à la vision, handicaps moteurs, handicaps auditifs, etc.). Il est important de faire un effort en la

matière, car parfois, c'est un droit inscrit dans la loi de certains pays. Merci.

BRUCE TONKIN: Merci, Greg. Bonnes suggestions. Donc, nous avons maintenant l'ISP?

WOLF-ULRICH KNOBEN: Donc merci, Bruce. Donc, l'ISP est ici, en bout de table. Je suis Wolf-Ulrich Knobén. Je suis le vice-président de cette unité constitutive, et j'aimerais vous présenter le résultat de notre travail. Avant de faire cela, je pense qu'il serait important de dire brièvement au Conseil d'administration les choses que nous avons enregistrées jusqu'à présent dans notre unité constitutive, qui démontrent d'ailleurs nos contributions à cette communauté.

Je vais être bref, tout comme les autres communautés, nous essayons de parvenir à un consensus – le consensus final sur la transition de l'IANA et l'adoption des questions liées à la responsabilité. C'est ce que nous faisons aussi. Mais je peux vous dire que jusqu'à présent – dans notre unité constitutive, nous sommes parvenus à un consensus en faveur de l'ensemble des propositions qui ont été faites. Et, étant membre de la GNSO, sachez que nous acceptons ce processus difficile, et le vote ne

peut être une chose si facile. Mais nous faisons de notre mieux pour y parvenir et aider la GNSO.

Il y a un point, un autre exemple est un autre point que je voulais soulever par rapport à l'acceptation universelle, mon collègue sur la gauche travaille énormément sur cette question au sein du comité directeur sur l'acceptation universelle. Et jusqu'à présent, ce comité directeur est d'ores et déjà presque parvenu à finaliser le guide CTO concernant l'acceptation universelle, ce qui est un pas en avant majeur. Et ce guide peut être appliqué et peut être utilisé comme – de doter la communauté technique des outils nécessaires concernant l'acceptation universelle.

Donc, c'est vraiment important que l'on puisse avoir le soutien permanent du Conseil d'administration pour ce type d'activités, et j'espère que cela va continuer à l'avenir, car nous avons une approche à long terme.

Donc, la réforme de la GNSO. J'aimerais souligner brièvement que notre unité constitutive a saisi l'occasion de soulever des préoccupations, parce que cela vient du fait que la structure actuelle au sein de la ccNSO n'était pas correcte et que ces préoccupations n'ont pas été prises en compte jusqu'à présent par la révision qui était en cours par le Réviseur indépendant, à ce moment-là. Donc, à plusieurs reprises, nous avons fait part de

notre déception par rapport au fait que cette révision récente ait échouée à intégrer les nombreuses préoccupations de la GNSO concernant la structure ou l'efficacité de la GNSO. Et nous avons aussi pointé des exemples où le groupe des parties prenantes, l'unité constitutive des entités commerciales à laquelle nous appartenons, n'a pas pu présenter ensemble une réponse de manière unifiée sur les aspects les plus importants de l'intendance de l'IANA et le travail sur la responsabilité, parce que nous avons des points de vue disparates sur cela. Donc, nous n'avons pas de position unifiée à propos de la transition de l'IANA et des questions de responsabilité.

Donc, nous nous félicitons que la dernière fois, à Dublin, des membres du Conseil d'administration sont venus nous voir en nous donnant des réponses, qui ont été très utiles pour nous et nous ont invités à redoubler d'efforts pour intégrer ces idées et lancer une activité, si possible, dans le cadre du début de cette discussion avec la GNSO.

Donc, cette activité, cette initiative a été considérée et présentée à la réunion que nous avons eue à Los Angeles. Et je dois dire que c'est la première fois qu'un espace aussi divers, l'espace des parties non-contractuelles qui rassemblent les entités commerciales et non-commerciales, ait pris un sujet dont ils

discutent bilatéralement et pensent à la manière de structurer cette discussion, et trouver un moyen de le faire.

Donc, ce que nous avons fait jusqu'à présent, le résultat que nous avons obtenu jusqu'à présent est que l'on pourrait constituer un groupe de travail dans cet espace pour parler de différentes questions concernant la nouvelle structure de cet espace, mais aussi de la GNSO dans son ensemble.

Donc, puisqu'il s'agit d'une discussion à l'état embryonnaire, il faudrait considérer les questions majeures, à savoir que nous avons besoin de faire une distinction claire entre les différents intérêts au niveau des unités constitutives, dans cette nouvelle structure. C'est dans une certaine mesure – et cela est revenu souvent dans les discussions avec le Conseil d'administration – qu'ils sont perçus comme un seul groupe. Même un seul groupe commercial ou dans une certaine mesure, certains membres du Conseil d'administration n'y voient que la GNSO ou que le Conseil de la GNSO, et c'est tout. Mais l'ensemble du travail et l'ensemble des intérêts doivent être représentés à l'échelle des unités constitutives.

Donc, c'est ce sur quoi nous nous concentrons, et nous aimerions recevoir un soutien permanent de la part du Conseil

d'administration quant à cette activité ainsi que l'objectif que nous nous sommes fixés.

Dans le cadre de cette discussion, les aspects de la diversité sont essentiels aussi. Nous avons déjà eu cette discussion avec la GNSO, dimanche. Vous nous posiez cette question, comment traitons-nous la question de la diversité dans les différents groupes. Et le point important est que l'ICANN fait énormément dans le domaine de la sensibilisation qui est le fondement pour améliorer la diversité, mais la sensibilisation dans ce sens où vous avez invité les gens à participer aux réunions et que les intérêts soient représentés eux-mêmes, c'est important, et nous avons aussi besoin de soutien. Ce qui signifie que nous avons commencé des activités en allant nous-mêmes dans des conférences pour représenter nos intérêts en tant que fournisseur de services Internet pour partager des informations. Donc, de ce point de vue, nous avons besoin et aimerions avoir votre soutien.

En ce qui concerne la diversité et les autres aspects, donc pour nous c'est la première étape. Donc, nous aimerions qu'il y ait une plus grande diversité de genre d'abord – en sensibilisant pour que nous ayons plus de candidatures de femmes et attirer plus de femmes dans nos unités constitutives que ce que nous voyons actuellement, mais également prendre en considération

la diversité géographique, et nous sommes conscients que la représentation des autres diversités sera améliorée.

Donc, c'était ce que je voulais dire pour le premier sujet, simplement pour amener la question de la discussion, et le point essentiel est le soutien continu du Conseil d'administration, et puis, la question concernant la distinction des intérêts divers au sein du groupe des parties prenantes commerciales.

MARCUS KUMMER:

Merci, Wolf-Ulrich, de ce résumé. Nous vous félicitons pour le travail accompli dans le domaine de l'acceptation universelle. C'est une question importante, et comme vous le savez, le Conseil d'administration vous soutient totalement dans ces efforts. C'est important.

Concernant la réforme de la GNSO, vous avez fait un rappel correct de l'historique de cette discussion, qui avait commencé l'année dernière, à la réunion d'intersaison de la NCPH à Washington. Vous aviez écrit cette recommandation au Conseil d'administration qui est, maintenant, le comité d'efficacité organisationnelle, qui s'est appelé le comité des améliorations structurelles, et la réaction du Conseil d'administration a toujours été constante. Si vous avez un problème, nous sommes disposés à vous aider, mais nous ne voulons pas imposer de solution. Je pense que – l'insatisfaction liée à la structure

actuelle vient de cela, que cela a été perçu comme une solution imposée. Donc, vous pouvez être fiers d'avoir commencé ce processus afin de faire face à cela. Comme nous l'avons dit, le Conseil d'administration soutient ce processus. Peut-être que nous devons discuter davantage de ce que cela signifie en termes pratiques, peut-être que nous pouvons allouer une salle pour cela dans les réunions, et que vous vous retrouviez peut-être avec notre personnel.

Vous avez posé d'autres questions au sujet de la sensibilisation. On aurait besoin d'y réfléchir et d'en discuter un peu plus. Et à nouveau, l'aspect de la diversité fera partie de la Piste de travail 2, et nous aurons l'occasion d'étudier la question plus en détail, pour voir ce qui peut être fait ou ce qui ne peut pas être fait.

Vous avez aussi suggéré que vous aimeriez plus de soutien au niveau financier, et nous allons étudier un cadre financier, une planification budgétaire dans ce sens. Ce sont des questions, évidemment, que nous devons discuter, que nous devons refléter et nous ne pouvons pas réagir immédiatement. Mais soyez assurés que le Conseil d'administration soutient vos efforts pour augmenter et améliorer la diversité, ce qui a été aussi suggéré par l'IPC. Ce n'est pas aussi facile d'atteindre cet objectif. Et je pense que nous en avons déjà discuté – je crois que c'était l'année dernière à la réunion d'intersaison de la

NCPH, lors de différentes réunions pendant lesquelles nous avons soutenu ces efforts. Nous devons vraiment évaluer les manières efficaces, ce qui est nécessaire, et ce qui peut être fait. Mais peut-être que mes collègues du Conseil d'administration veulent ajouter quelque chose. C'est tout ce que j'ai à dire. Rinalia est au micro.

RINALIE ABDUL RAHIM:

Merci, Markus. Rinalia Abdul Rahim. Concernant l'acceptation universelle, nous suivons attentivement, et vous avez fait beaucoup de progrès. Donc, continuez.

Concernant la réforme de la GNSO, il y a une réunion de suivi demain par rapport à la discussion qui s'est tenue à Dublin, mercredi après-midi. C'est un espace sécurisé pour la communauté de la GNSO et les autres afin de partager des idées sur ce qui est nécessaire pour finir cette réforme. Il n'y a aucune pression. C'est une discussion entre vous. Et nous avons créé cet espace pour cela, et si vous avez besoin de plus de soutien, tenez-nous informés et nous ferons notre possible. Donc, merci encore une fois. Le comité d'efficacité organisationnelle s'attend à recevoir un rapport de la part du groupe de travail de la GNSO et du Conseil de la GNSO concernant les recommandations faites par le Réviseur indépendant. Et si vous pensez que certaines parties du travail n'ont pas été abordées, donnez-nous

vos avis dans ce rapport, et le Conseil d'administration ainsi que le Comité prendront cela en compte dans leurs délibérations. Merci.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Merci, Markus. Merci, Rinalia. Un commentaire rapide sur cette session qui aura lieu demain, puisqu'il y a eu un peu de confusion de la part de la communauté, non seulement la nôtre, mais aussi d'autres communautés, en ce qui a trait au sujet, parce qu'il n'y a eu beaucoup de détails communiqués.

Donc, je pense qu'il serait utile de faire comprendre que dès le départ, c'est un forum ouvert et rien d'autre. La question qui se pose est que nous ne sommes pas dans une situation où nous pouvons parler des conséquences à tirer, mais si cela peut aider la communauté, et vous, avec des idées, des commentaires, cela pourrait représenter une étape. Mais, s'il vous plait, ne vous égarez pas, car nos activités commencent seulement, aussi dans l'espace des parties non contractuelles et au sein des entités non-commerciales. Donc, nous aurons peut-être à intégrer d'autres groupes aussi, selon ce qui ressort au fur et à mesure de l'élaboration du projet.

Donc, c'est ma demande. Merci.

CHRISTIAN DAWSON: J'ai trois commentaires rapides sur les questions que nous abordons simultanément, ce qui est impressionnant.

Très brièvement, j'apprécie les remerciements que nous avons reçus à propos du travail sur l'acceptation universelle. Ces remerciements doivent être transmis à l'ensemble de la communauté, et je voudrais remercier spécifiquement l'ICANN – le Conseil d'administration de l'ICANN pour son soutien, mais aussi le personnel de l'ICANN, et en particulier, Ashwin Rangan, pour ses efforts à mener les efforts de l'ICANN vis à vis de l'acceptation universelle. Nous espérons que les cas d'études qui vont suivre dans le cadre de ce travail vont énormément nous aider.

Concernant le travail qui a été fait à la NCPH pour commencer ces discussions, je crois que ces discussions sont à un stade préliminaire, et la première chose que nous devons faire est d'englober exactement ce que nous voulons donner comme titre à cette discussion. Ce n'est pas un groupe de travail, c'est un groupe de personnes qui vont discuter des sujets, qui vont nous aider à agir.

Cependant, nous voulons qu'il y ait des objectifs clairs, et nous en avons déjà écrit quelques-uns, notamment ce que nous

voulons accomplir. Nous ne voulons pas que ce soit un simple club de discussion. Nous voulons qu'il soit structuré. Mais nous voulons trouver un nom qui soit approprié et cela est difficile, donc s'il y a des recommandations, nous aimerions les entendre.

La dernière chose est lorsque nous parlons de diversité, il y a un aspect que je voudrais que le Conseil d'administration considère qui nous aiderait dans cet effort.

Le programme CROPP est extraordinaire, et nous utilisons le programme CROPP pour augmenter notre nombre d'adhérents. Cependant, vous devez le faire au niveau régional. Le problème, ici, est que chaque unité constitutive n'a qu'un certain nombre de membres actifs qui souhaitent donner de leur temps dans chaque région – lorsqu'il n'y a pas assez de soutien dans une région, trouver la personne qui souhaite apporter votre soutien dans cette région est difficile.

Donc, ouvrir ce programme CROPP pour faciliter ce travail dans des régions, dans certaines circonstances, pourrait être utile.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Donc, merci.

Pouvons-nous passer au second point? Je n'aimerais pas réduire le temps de parole de mes collègues de BC.

Bien, le second point est plus relié au processus de mise en œuvre qu'à la Piste de travail 1, mais je préfère céder la parole à Malcolm sur ce point.

MALCOLM HUTTY:

Merci, Wolf-Ulrich. Malcolm Hutty.

C'est une question qui concerne vraiment la phase de mise en œuvre des réformes concernant le CCWG Responsabilité, proposées par le groupe de travail intercommunautaire. Nous avons compris jusqu'à présent que nous n'avons pas d'approbation formelle de la communauté – de la part de toutes les organisations, de ce rapport, mais nous avons eu l'approbation de certaines d'entre elles, et nous en attendons d'autres demain.

Après cela, le Conseil d'administration va devoir l'approuver également, mais nous savons que la déclaration du Conseil était en faveur de la mise en œuvre de ce que le groupe de travail intercommunautaire a fait, mais ils doivent suivre certains critères.

Donc, j'attends beaucoup de cela. Nous espérons et nous sommes confiants que la communauté soit unie dans son soutien à cette proposition – des réformes proposées, y compris le Conseil d'administration, d'ici la fin de cette semaine.

Donc, ma question concerne ce qu'il va se passer après.

Les propositions de réforme sur la responsabilité sont liées à la proposition sur la transition, alors, là, une bonne partie de la communauté a dit que la transition exigeait – leur soutien à la transition impliquait que les réformes sur la responsabilité soient mises en œuvre.

Ce sont les propositions de réformes de la part de la communauté sur certains aspects des règles de l'ICANN. Au sein de l'ISPCP, nous soutenons ces propositions, nous soutenons ce processus, et nous soutenons le résultat, et nous espérons que l'ensemble de la communauté soutient cela, y compris le Conseil d'administration.

Et nous attendons que tout cela soit mis en œuvre en temps et en heure.

Mais, puisque le Conseil d'administration considère que ces propositions font partie de l'ensemble de la transition à la NTIA,

l'ensemble de la transition va passer dans une phase qui est un peu hors de contrôle pour cette communauté. Il s'agit d'une phase politique qui est contrôlée par la NTIA. Et comme Larry Strickling l'a dit au début de la semaine, le Congrès américain y sera attentif.

Et dans une certaine mesure, à ce moment-là, ce n'est plus à la portée de la communauté. À ce moment-là, d'autres acteurs rentrent dans le jeu.

Donc, nous espérons et nous sommes très confiants que tout cela va bien se passer et sans aucun retard ou difficulté, il pourrait y avoir une possibilité qu'il y ait à considérer, pendant cette phase politique, des délais pour des raisons politiques.

Ainsi, je me pose la question: comment le Conseil d'administration va traiter la mise en œuvre des réformes proposées sur la responsabilité, dans le cas où il y aurait des délais imprévus ou des obstacles concernant la proposition de transition?

Nous espérons, au ISCP, que le Conseil d'administration voit ces réformes comme quelque chose qui a été demandé par la communauté, que l'ensemble de la communauté a ensuite donné son accord, et que le Conseil va rester engagé dans la mise en œuvre de ces réformes aussi rapidement que possible.

Nous espérons qu'il n'y ait pas de délai, de suspension ou d'arrêt de la transition comme motif de retard ou de suspension à la mise en œuvre de ces réformes sur la responsabilité.

Donc, ma question est : est-ce que le Conseil d'administration est d'accord avec nous sur ce point-là? Est-ce que le Conseil d'administration déclare cet engagement?

BRUCE TONKIN:

Donc, Malcolm, laissez-moi éclaircir les choses en termes de calendrier et vous donner le contexte ici.

En fait, c'est un peu l'inverse. Nous allons appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Donc, il nous reste un mois pour finir les statuts constitutifs, qui seront publiés pendant une période de commentaires publics, et notre intention est qu'ils soient approuvés d'ici la fin du mois de mai, ou début juin.

La NTIA aura fait son rapport, et cela sera certainement disponible vers la mi-juin. Et cela dira essentiellement, « Oui, la NTIA est d'accord. »

Nous avons, ensuite, jusqu'à mi-août pour fournir un rapport à la NTIA, qui dira essentiellement, « Nous avons non seulement accepté les statuts constitutifs, mais nous avons aussi mis en œuvre un certain nombre d'éléments qui devaient être mis en place. »

Donc, par exemple, nous aurons mis en place un panel. Donc, il y a beaucoup d'éléments à mettre en place.

Donc d'ici la mi-août, nous fournirons un rapport à la NTIA pour dire que la mise en œuvre de tous ces éléments est complète.

Et, ensuite, cela permettra à la NTIA de ne pas renouveler le contrat. En d'autres termes, le contrat va expirer et la transition aura lieu.

Si nous n'avons pas complété la mise en œuvre d'ici mi-août, nous pouvons demander une prolongation, et la NTIA pourra ainsi décidé de prolonger au-delà du mois de septembre. Ils peuvent nous donner peut-être un mois supplémentaire. Ou nous pourrions simplement mentionner dans notre rapport au mois d'aout que nous avons besoin de quelques semaines additionnelles pour finir la mise en œuvre.

Donc, nous voulons que ces statuts constitutifs soient finis d'ici la fin du mois de mai ou début juin au plus tard, que la mise en œuvre soit complétée d'ici le mois d'août, et ainsi, ce sera fait.

Nous pourrions aussi demander une prolongation. Une éventualité est que le processus politique décide de ne pas nous accorder cette prolongation – désolé, que le processus politique choisit de ne pas continuer avec la transition; dans ce cas-là, les statuts constitutifs seront déjà mis en place.

Ensuite, nous pourrions simplement voir si nous changeons les termes du contrat avec la NTIA ou si nous conservons le contrat actuel. Il faudra changer les termes des différents contrats que nous avons avec les registres Internet régionaux ou avec l'IETF, etc.

Voilà en résumé, c'est cela.

Nous ne pensons pas avoir de retard. Nous allons essayer de travailler le plus rapidement possible.

MALCOLM HUTTY:

Merci. C'était très utile et c'était réellement ce que je souhaitais entendre.

Je voudrais revenir sur certains des éléments, pour être sûr que j'ai bien compris.

Même dans le cas où il y aurait des problèmes de politique avec la transition, c'est votre intention que nous ayons mis en œuvre les changements des statuts constitutifs, que les réformes de responsabilité aient lieu et que nous ayons mis en œuvre les autres aspects de cela, - peu importe les obstacles politiques qui pourraient affecter cette transition n'empêcheront pas la mise en œuvre des réformes des statuts constitutifs.

BRUCE TONKIN:

Dans ce cas, Malcolm, si la NTIA souhaite continuer avec cet accord, nous devons nous assurer qu'en cas de changements, il n'y ait pas de conflit avec l'accord. Cela n'impliquera pas le travail que vous avez fait.

MALCOLM HUTTY:

Non.

BRUCE TONKIN:

Mais, cela pourrait impliquer certains SLA, parce que certains processus sont dans le contrat.

MALCOLM HUTTY:

J'ai compris. Mais vous limitez cela aux parties qui entraînent en conflit avec l'accord.

BRUCE TONKIN: C'est exact.

MALCOLM HUTTY: Merci, beaucoup. Je dirais que nous sommes rassurés par cette réponse.

BRUCE TONKIN: Cherine?

CHERINE CHALABY: J'aimerais ajouter quelque chose à ce que Bruce a dit. Lorsqu'il s'agit des réformes de responsabilités, je pense que le train a déjà quitté la gare. Et cela, parce que la communauté a déjà trouvé un accord. Je veux dire, que si la communauté n'avait pas trouvé un accord, ce serait totalement différent.

Nous nous sommes engagés à aller de l'avant avec ce projet, même s'il y a des obstacles politiques.

Donc, pour revenir à ce que disait Bruce, nous soutenons cela.

MALCOLM HUTTY: Pour finir, je voulais faire un commentaire personnel et final, si je peux me permettre.

La communauté a beaucoup travaillé sur ce processus. Cela a vraiment été un accomplissement énorme pour toute la communauté d'avoir pu se rassembler sur ce sujet. Beaucoup de nos membres y ont consacré beaucoup de leur temps personnel afin de s'engager de façon constructive avec le CCWG, et j'aimerais les remercier.

[Applaudissements]

WOLF-ULRICH KNOBEN: Donc, je les remercie également de la part de notre unité constitutive.

J'aimerais juste ajouter quelque chose. Donc, ma dernière question. Est-ce qu'il serait possible que le Conseil d'administration fasse une déclaration, une déclaration similaire, au forum public à cette intention. Cela serait très apprécié. Merci.

BRUCE TONKIN: Je ne voudrais pas avoir trop de mise en garde à vous donner, mais en ce qui concerne le processus politique, par rapport à

notre travail, nous devons faire attention. Nous ne devons pas anticiper trop à l'avance et être trop présomptueux, car on ne peut pas soudainement dire, « Bien, ce que vous pensez nous importe peu, nous allons faire tout ce qu'on veut de toute façon. »

Le message, en ce moment, est que nous sommes dans l'attente. Mais, nous sommes tout à fait d'accord pour transmettre le message à la communauté.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Très bien, faites-le passer au BC.

Merci.

CHRIS WILSON: Merci beaucoup. Je suis Chris Wilson. Je suis président de l'unité constitutive commerciale. J'ai avec moi mes collègues, les coprésidents Steve DelBianco (politique) et Jimson Olufuye (sensibilisation), ainsi que Denise Michel de Facebook, qui est un membre actif de notre unité constitutive.

Si nous prenons la parole en dernier, c'est que nous venons parler de nos propres problèmes, mais peut-être aussi répondre brièvement à des sujets qui ont été soulevés.

Je voudrais parler de la question sur la diversité et la responsabilité du CCWG, qui a été posée par le Conseil d'administration.

Tout d'abord, j'aimerais parler de ce que Wolf-Ulrich a dit au sujet de la session [inaudible], lorsque nous parlions de la réforme annoncée par la GNSO.

Nous avons eu une conversation intéressante avec les parties non contractuelles. Nous ne voulons pas aller au-delà de cela pour l'instant.

Mais, nous avons seulement un engagement de ce côté-là. Donc, il s'agit d'un forum ouvert, et nous ne voulons pas trop anticiper sur ce que nous voulons accomplir.

Rapidement, je voudrais faire un suivi au sujet de la période de commentaires publics, dont on a parlé tout à l'heure. À notre avis, nous savons que nous avons vu plus de quarante commentaires publics l'année passée. De loin, beaucoup plus que n'importe quel groupe de parties prenantes ou n'importe quelle unité constitutive de l'ICANN.

En partie à cause du travail de Steve, à ma droite, mais nous savons que les membres des unités constitutives se préoccupent énormément des problèmes de politique en cours.

Nous vous remercions de cette opportunité d'être avec vous, ici, en présence de plusieurs membres du conseil d'administration, tant dans l'audience qu'à cette table, pour nous écouter.

Nous voulons réitérer la volonté et l'espoir que le Conseil d'administration va prendre au sérieux les commentaires publics que nous avons publiés, parce que nous y avons consacré beaucoup de temps et de travail. Nous avons souvent l'impression d'être entendus, mais pas nécessairement d'être écoutés.

Donc, je voulais juste faire passer ce message, puisque je voulais faire suite aux commentaires de cette conversation.

Et Bruce, si vous voulez brièvement – je suis content de vous laisser commenter, si vous voulez, sur ce point avant de passer à la suite. Sinon...

BRUCE TONKIN: Je pense que je vais juste commenter, quand le Conseil d'administration a des questions politiques qui arrivent sur la

table et avant de prendre une décision, parce que la plupart du temps, le travail sur la politique est fait au sein de la GNSO et vous faites des recommandations au Conseil d'administration, donc nous assumons que la GNSO a déjà reçu votre avis.

Mais si vous pensez qu'il y a quelque chose qui parvient en tant que recommandation sur la politique au Conseil d'administration et que cela vous inquiète, l'idée du forum est justement un moment pour aborder cette question.

CHRIS WILSON:

Je veux éclaircir ce point, ce n'est pas seulement à propos de la GNSO – c'est un point en général. Nous passons beaucoup de temps sur cela et nous espérons qu'à l'avenir, le Conseil d'administration considérera ces commentaires qui ont été publiés.

Et nous espérons être autant actifs en 2016 que nous l'avons été en 2015.

Peut-être que nous pouvons revenir sur les deux questions qui nous ont été posées – Steve, simplement pour répondre brièvement sur la position du BC concernant la proposition sur la responsabilité. Et ensuite, Jimson, pour informer le Conseil d'administration sur nos activités de sensibilisation.

Steve, brièvement.

STEVE DEL BIANCO: Merci, Chris.

L'unité constitutive des entités commerciales est prête à soutenir la proposition pour la responsabilité, et nous avons aussi dédié nos efforts afin d'être aussi actif que possible sur l'adoption des statuts constitutifs et de la proposition. Nous travaillons aussi à la Piste de travail 2 où nous essayons d'attirer plus de bénévoles dans notre communauté, parce qu'il y a énormément de travail à faire, malgré l'épuisement que, je pense, nous devons tous reconnaître à la fin de cette semaine. Mais, merci de votre attention, et nous devons trouver des volontaires pour cela.

CHRIS WILSON: Jimson, s'il vous plait.

JIMSON OLUFUYE: Merci, Chris. Je suis Jimson Olufuye, je suis vice-président des finances et des opérations de l'unité constitutive des entités commerciales (BC). Je représente l'Afrique au sein du BC.

Bien, nous voulons parler de la sensibilisation à la diversité. En fait, c'est relié. Nous invitons le Conseil d'administration à étudier le rapport du BC. Nous avons un rapport de sensibilisation qui a été publié en anglais et en français. Nous avons quelques exemplaires du rapport ici, et il est disponible sur le site Internet.

Suite à Dublin où j'ai parlé de la contrainte budgétaire à laquelle nous faisons face pour la sensibilisation de cette année, le BC a reçu un signal positif que le Conseil d'administration prend au sérieux cette question et qu'il y aura des améliorations en 2017.

Après avoir parlé, nous nous sommes rendu compte que nous avons des défis et que nous voulions que le Conseil d'administration le sache. Nous aurions dû avoir, ici, à cette réunion, deux personnes, correspondant à notre engagement dans le leadership, mais elles n'ont pas pu être présentes pour des raisons de visa ou de contraintes financières. Donc, nous aimerions suggérer une amélioration de ce processus, avoir les moyens de suivre les personnes qui se sont enregistrées pour qu'elles soient invitées ou placées sur une liste à envoyer aux ambassades du pays hôte.

Je voudrais brièvement commenter le commentaire de l'ISOC sur le CROPP. C'était Christian.

Je soutiens votre commentaire qu'il serait bon que ce programme CROPP ne soit pas restreint à une région. Cela pourrait être fait pour que cela ait des résultats pour d'autres régions.

Puis, enfin, j'aimerais féliciter l'ICANN de son programme de mentorat qui a été initié. Et je voudrais qu'il soit maintenu. Merci.

MARCUS KUMMER:

Merci à vous deux, Steve et Jimson, de vos commentaires. Ils ont été pris en note, et nous sommes conscients du casse-tête lié aux visas. Et je pense que le personnel est en train de trouver des manières d'améliorer le processus. Mais, dans une grande mesure, c'est un problème qui n'est pas sous le contrôle de l'ICANN. Mais le personnel peut vous aider, bien entendu, à faciliter l'obtention des visas.

Nous n'avons plus beaucoup de temps. Nous n'allons pas rentrer dans les détails. Mais nous avons écouté attentivement votre commentaire, et nous allons étudier la question. Merci.

CHRIS WILSON:

Merci, Marcus.

Il nous reste un peu de temps et nous allons ainsi parler du RSEP et également des contrats de notice de confiance, les TNA.

Nous allons tout d'abord parler du RSEP. L'unité constitutive commerciale estime qu'il est nécessaire d'évaluer le RSEP. Pour ceux qui ne le savent pas, le RSEP est la politique d'évaluation des services de registre.

Idéalement, nous aimerions que l'ICANN embauche un consultant externe afin de pouvoir obtenir un rapport sur ce qui se passe au sein de ce programme, depuis le début. Vous savez que ce programme a dix ans maintenant, et il y avait quatre domaines d'application de RSEP à l'époque. En 2016, durant les deux premiers mois de 2016, il y en avait au moins neuf. Donc, nous observons qu'une évolution se met en place.

Au sujet du type de données, nous voyons qu'il y a une fréquence, un type, des résultats, et nous voyons que maintenant, nous avons des données de résultats et de fréquence de ces données.

Donc, il s'agit d'exemples de ce qui pourrait nous aider et de ce qui pourrait aider la communauté à obtenir plus de transparence concernant le processus de RSEP.

Voilà, j'ai seulement mentionné les fondations de ce travail, mais c'est avec plaisir que je laisse la parole à Denise Michel, qui pourra donner plus de détails à ce sujet.

Denise?

DENISE MICHEL:

Merci. Et bien, il s'agit de collecter des données et l'analyse est particulièrement critique actuellement, puisqu'il y a une augmentation du nombre d'opérateurs de registres gTLD, et également de l'augmentation exponentielle du nombre de RSEP qui ont été postés pour commentaires publics et mis en œuvre.

Donc, lorsque ce programme a été lancé, il y a eu neuf demandes de RSEP, seulement pour les deux premiers mois de 2016, et on en attend beaucoup plus.

Donc, nous aimerions demander au Conseil d'administration de nommer un expert, un chercheur, pour publier cette information afin de nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de ce programme, la manière dont la communauté a participé, comment les panels ont travaillé. Je pense que c'est quelque chose d'important de comprendre comment ce programme a été utilisé. Merci.

BRUCE TONKIN: Merci, Denise. Je vais peut-être demander à Cyrus de commenter cela.

Oui, le fait qu'on ait plus de requêtes de RSEP peut également signifier qu'il y a plus d'innovation par rapport à nos attentes vis-à-vis des nouveaux gTLD. Donc, actuellement, nous voulons que des personnes fassent de nouvelles choses, et en réalité, notre rôle est juste de nous assurer que ces nouvelles choses ne causent pas de problèmes de compétitivité ou de sécurité.

CYRUS NAMAZI: Merci, Bruce. Je suis Cyrus Namazi. Merci, Denise et Chris.

Comme la plupart d'entre vous le savent, il s'agit d'un processus de consensus des politiques. Et, pour ce faire, nous l'avons mis en œuvre à l'ICANN. Et il couvre pratiquement la totalité des nouveaux services qu'un opérateur de registre souhaiterait mettre en œuvre. Nous l'avons étroitement défini par l'intermédiaire du processus de RSEP.

Donc, le RSEP a trois composantes d'évaluation. D'abord, un aspect technique, un aspect relatif à la sécurité et à la stabilité, un autre relatif aux problèmes de concurrence. Il y a une analyse qui est faite de ces trois composantes.

Si nous considérons qu'il s'agit d'une question très technique et délicate. Alors, nous avons ce qu'on appelle un RSTEP. C'est un panel technique, et on utilise les services de consultants externes qui postent publiquement un rapport. Donc, c'est en quelque sorte la partie technique.

Si nous considérons que ce n'est pas une question compliquée d'un point de vue technique, alors, nous nous tournons vers les opérateurs de registre pour qu'ils opèrent; et parfois, ils effectuent des modifications pour répondre à nos exigences. Ensuite, nous approuvons cela.

En ce qui concerne la composante de la concurrence, si nous considérons que la demande soulève des questions liées à la concurrence, dans ce cas, nous faisons appel aux autorités chargées de ces questions. Donc, le processus est bien défini, et il figure sur la page Internet de RSEP. Il y a un certain nombre de jours prévus pour chaque étape. Donc, pour l'instant, il y a des RSEP qui sont en cours ou qui ont déjà été approuvés.

DENISE MICHEL:

Merci de cette explication. Oui, les utilisateurs commerciaux sont bien conscients de la portée du programme de RSEP et de la façon dont il fonctionne. Cela fait dix ans que ce programme fonctionne sans avoir été évalué, et ce qu'on voudrait, c'est tout

simplement une analyse menée par des experts et une collecte de données du programme RSEP qui existe, je le répète, depuis dix ans.

Donc, ce qu'on demande, c'est simplement une analyse d'expert et une collecte de données afin de mieux savoir dans quelle mesure ce programme RSEP est efficace ou pas et s'il y a d'éventuels changements qui doivent être faits dans l'avenir.

Je pense que cela est particulièrement important, si on prend en considération les changements énormes qui ont lieu actuellement dans l'espace des registres, ainsi que le nombre de propositions RSEP qui ont été proposées. Il semblerait que nous avons, pour l'instant, la possibilité et le temps nécessaire au sein de la communauté pour nous engager dans ce processus et pour faire des commentaires publics.

Je le répète, il ne s'agit pas d'un commentaire au sujet du programme de RSEP. Ce que nous souhaitons simplement, c'est que des données d'expert puissent être fournies à la communauté. Merci.

STEVE CROCKER:

Ce que vous posez comme question, collecter des données, ce n'est pas suffisant. Cela doit se faire dans un cadre défini. Cela

fait longtemps que vous travaillez, et vous travaillez très bien d'ailleurs, au sein de l'ICANN et vous avez participé à beaucoup de processus d'évaluation. Donc, vous aurez certainement une suggestion quant au genre de questions qu'il faut poser et qu'il faut explorer, et vous avez certainement une idée des données qui doivent être collectées et analysées.

DENISE MICHEL: Merci, Steve. Oui, le BC a actuellement une liste initiale de questions, et nous pensons qu'un expert ou un chercheur pourrait rapidement les développer, mais nous serions heureux de vous transmettre cette liste de questions.

BRUCE TONKIN: Pour avoir une idée de la portée de cela, Cyrus. Combien y a-t-il eu de propositions de RSEP au total?

CYRUS NAMAZI: Je n'ai pas les chiffres en tête, mais je peux vérifier et vous les faire parvenir.

BRUCE TONKIN: C'est plutôt de l'ordre de dix que de cent. N'est-ce pas?

CYRUS NAMAZI: De quelle période parlez-vous?

BRUCE TONKIN: Bien, peut-être que Denise le sait.

DENISE MICHEL: Il y en a eu dix entre janvier et février 2016.

BRUCE TONKIN: Combien au total?

CYRUS NAMAZI: Je dirais qu'il doit y en avoir environ 100.

BRUCE TONKIN: Donc, il y en a 100?

CYRUS NAMAZI: Oui, Denise a raison : le chiffre a augmenté. Nous avons eu beaucoup d'enregistrements.

BRUCE TONKIN: Oui, c'est que je disais. Vous en avez cent. Les documents sont publics, cela a été publié. Mais, peut-être qu'il faut reprendre les principaux chiffres pour avoir une idée claire en tête.

CYRUS NAMAZI: Nous pouvons faire cela.

RAM MOHAN: Je suis Ram et je fais partie du Conseil d'administration. Je crois qu'il y a un certain nombre de questions que j'aimerais un peu plus explorer. Peut-être que les utilisateurs commerciaux ont certaines hypothèses par rapport à ce qu'il faut explorer.

Moi, je suis un peu préoccupé par le fait de collecter des données et de parvenir à des conclusions rapides grâce à ces données. Je crois qu'il faudrait voir s'il y a des hypothèses et voir si ces données soutiennent et étayent ou non ces hypothèses.

Moi, en tant qu'opérateur de registre, ce qui me préoccupe, c'est, et cela a d'ailleurs été exprimé, que dans certains cas, la seule manière d'apporter des changements fondamentaux au registre se fasse par l'intermédiaire des RSEP.

Donc, on est préoccupé par l'ampleur, des milliers de registres et de demandes. Comment établissez-vous une échelle ou comment est-ce que vous réunissez tout cela? Comment établissez-vous un ordre?

Mais j'ai une question spécifique. Est-ce qu'il existe une série d'hypothèses que vous avez élaborées et est-ce que grâce à ces hypothèses, on pourrait analyser les données?

Parce que ce qui me préoccupe, c'est d'avoir des données, et ensuite, faire des hypothèses à partir de ces données. Sinon, les données vont être là, et personne ne va savoir les interpréter.

DENISE MICHEL:

Oui, merci. Non, nous n'avons pas d'hypothèses.

Ce qu'on demande, et je me répète un petit peu, ce sont des données de bases, parce que combien de données ont été publiées depuis ces dix dernières années? Combien de RSEP ont fait l'objet de données détaillées? Combien de commentaires publics ont été enregistrés pour ce type de RSEP?

Nous n'avons pas d'idée précise en tête. Nous n'avons pas d'hypothèses. Mais, tout simplement, on voit que cela fait dix ans que cela dure, et personne nous a aidés. On a aucune donnée, ne serait-ce la plus élémentaire sur ce programme.

Tout ce que nous demandons, c'est d'avoir des données et des informations sur ce qu'il s'est passé pendant les dix dernières années.

Je comprends bien ce que vous dites par rapport aux RSEP. Mais ce que nous voulons, c'est simplement savoir ce qui a été fait avec ce programme pendant ces dix dernières années. Merci.

RAM MOHAN: Très bien, merci.

MARCUS KUMMER: Merci, ça semble être une requête raisonnable.

Malheureusement, je pense qu'on a mal géré notre temps, parce que nous avons tous des obligations. Donc, est-ce qu'on pourrait clore cette réunion ou est-ce que vous avez d'autres questions urgentes?

CHRIS WILSON: Non, il n'y a pas de problème. Je sais que nous avons tous d'autres obligations et qu'ils veulent aller déjeuner.

Donc, j'aurais d'autres occasions pour poser mes questions.

MARCUS KUMMER: Merci beaucoup. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]